

Le bail réel solidaire

7 heures

Objectifs de la formation :

- Être capable d'identifier les caractéristiques juridiques et financières du bail réel solidaire.
- Maîtriser les différentes obligations du bailleur et du preneur.
- Être en mesure de gérer la fiscalité du bail réel solidaire.

Pour le public immobilier, bancaire et conseiller en gestion de patrimoine : permet d'obtenir les heures de formation justifiant des compétences indispensables pour le renouvellement des cartes d'agent immobilier dans le cadre de la loi Alur (conforme au décret n°2016-173 du 18 février 2016)

Cette carte est indispensable à l'exercice de l'activité d'agent immobilier, syndic, administrateur de biens, marchands de listes ainsi que le public bancaire et les conseillers en gestion de patrimoine indépendants.



Public concerné :

Toute personne qui travaille dans l'immobilier (agents immobiliers, gérants, directeurs, négociateurs, commerciaux, agents mandataires, vendeurs, VRP, consultants) et toute personne qui effectue de la prospection et/ou est amenée à développer, suivre et fidéliser une clientèle.

Mais aussi toute personne qui commercialise des actions ou des parts de sociétés immobilières (tout le personnel bancaire et les conseillers en gestion de patrimoine). Également les salariés, demandeurs d'emploi ou toute autre personne en reconversion et qui souhaite travailler avec des entreprises publiques et privées afin de pouvoir obtenir des subventions de l'État ou des organismes collecteurs.

C'est également un gage de qualité pour se différencier et répondre à des demandes d'entreprises ou de particuliers.

Les informations pratiques :

Durée de la formation : 7 heures sur 1 journée

Prérequis : Aucun

Dates : à définir

Lieu : à définir

Modalités d'accès : à la signature de la convention

Délais d'accès : De 2 jours avant la formation à 45 jours

Tarif présentiel en Inter : 425 € HT soit 510 € TTC par personne

Tarif distanciel en Inter : 375 € HT soit 450 € TTC par personne

Tarif Intra de 1 à 8 pers : 2100 € HT soit 2520 € TTC

Tarif Intra au-delà de 8 pers : nous consulter pour obtenir un devis

L'encadrement :

Isabelle Marquant,

Responsable Pédagogique
entourée d'une équipe de
professionnels vous permettant
d'aborder toutes les situations de
l'immobilier.

Tél : 03 74 09 91 14

E-mail :
contact@eurobail-formation.fr

Également agent immobilier
depuis 14 ans, diplômée de l'ICH
(Institut de la Construction et de
l'Habitat).

Modalités d'évaluation :

Evaluation sommative au travers
d'un questionnement tout au long
de la formation.

Evaluation de la formation par un
QCM pour mesurer l'atteinte des
objectifs avec un taux de bonnes
réponses au minimum de 70%.

Evaluation à chaud par question-
naire sur le niveau de satisfaction.



Programme de la formation :

Formule :

- Présentiel / Distanciel
- Accessibilité : Pour les personnes en situation d'handicap,
nous contacter.

Les + de la formation : Permet de valider les heures de formations
obligatoires dans le cadre de la loi Alur (conforme au décret n°2016-
173 du 18 février 2016).

Méthode pédagogique :

- Pédagogie interactive : Exposés et exercices en sous-
groupe, les études de cas peuvent être construites à partir
des informations transmises par les participants.
Tout au long de la formation des questions sont posées à
l'ensemble des participants pour mesurer le niveau
d'acquisition.

Au redémarrage de la session, un feed back doit-être effec-
tué par rapport à la session précédente.
Remise d'un support de la formation au participant en fin de
formation.

Jour 1 : (matin)

1) Tour de table :

Présentation du programme
Tour de table
Règles de vie
Test de positionnement

2) L'environnement légal

Définitions
La notion de droit de superficie
Les différents types de baux octroyant un droit de construire
Les caractéristiques essentielles du bail réel solidaire

L'encadrement :

Isabelle Marquant,

Responsable Pédagogique
entourée d'une équipe de
professionnels vous permettant
d'aborder toutes les situations de
l'immobilier.

Tél : 03 74 09 91 14

E-mail :
contact@eurobail-formation.fr

Également agent immobilier depuis
14 ans, diplômée de l'ICH (Institut
de la Construction et de l'Habitat).

Modalités d'évaluation :

Evaluation sommative au travers
d'un questionnaire tout au long
de la formation.

Evaluation de la formation par un
QCM pour mesurer l'atteinte des
objectifs avec un taux de bonnes
réponses au minimum de 70%.

Evaluation à chaud par question-
naire sur le niveau de satisfaction.



Programme de la formation :

3) Le régime juridique

Les Organismes de Foncier Solidaire
Les différents types de B R S
Les modalités juridiques des baux réels et solidaires
Les modalités financières des baux réels solidaires
Les droits et obligations du bailleur et du preneur
Les aspects fiscaux

4) La fin du bail réel solidaire

L'arrivée du terme
Les dispositions contractuelles spécifiques
La cession d'un bail réel solidaire
La résiliation du bail réel solidaire

5) Test d'évaluation des acquis

QCM

6) Bilan de la formation

Tour de table